

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> 27220	De <b>M. Jean-Pierre Vigier</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Économie
<b>Rubrique</b> > commerce et artisanat	<b>Tête d'analyse</b> > débits de tabac	<b>Analyse</b> > revendications.
Question publiée au JO le : <b>28/05/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les inquiétudes exprimées par les buralistes. Alors qu'ils constituent un lien social reconnu, notamment dans les zones rurales, les buralistes d'une part subissent les conséquences de la hausse des prix du tabac avec un chiffre d'affaires en baisse, et d'autre part sont concurrencés de manière déloyale par les ventes sur l'Internet et par le trafic transfrontalier. Par ailleurs le nombre de délits à leur encontre est en augmentation et leur sécurité est mise en jeu régulièrement. Une récente pétition signée par plus de 4 millions de personnes, démontre l'attachement que porte la population à cette profession. Il lui demande en conséquence quelles mesures il envisage de prendre afin de remédier à cette situation préoccupante.